



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

mer et littoral

Question écrite n° 21622

## Texte de la question

M. Jean Tiberi demande à M. le secrétaire d'Etat au tourisme de lui indiquer les efforts menés par le Gouvernement pour rendre la côte basque propre au tourisme. - Question transmise à Mme la ministre de l'écologie et du développement durable.

## Texte de la réponse

La ministre de l'écologie et du développement durable a pris connaissance, avec intérêt, de la question relative aux efforts gouvernementaux visant à rendre la côte basque propre aux touristes. Après la pollution occasionnée par le naufrage du pétrolier Prestige le 19 novembre 2002 au large de la Galice, le gouvernement a porté la plus grande attention aux conséquences susceptibles d'altérer le tissu économique-touristique local de l'ensemble des côtes concernées et a tout mis en oeuvre pour les limiter dans leur ampleur et leur durée. Après l'arrivée de fioul sur les côtes françaises, le secrétariat d'État au tourisme a lancé, en association avec les collectivités régionales et départementales (Gironde, Landes, Pyrénées-Atlantiques), une campagne de communication pour la revalorisation de l'image des plages du littoral aquitain. Celle-ci a été menée par Maison de la France, groupement d'intérêt économique placé sous l'autorité du secrétariat d'Etat au tourisme, au cours des mois de février et mars 2003. Le conseil régional d'Aquitaine a investi 350 000 euros dans la campagne et des financements exceptionnels ont pu être dégagés par l'État à hauteur de 700 000 euros, abondés par le FEDER à hauteur de 350 000 euros, permettant ainsi d'affecter un montant global (hors partenariat) de 1,4 million euros à cette campagne de communication qui s'est inscrite dans la continuité des efforts de promotion et de communication déjà entrepris avec les différents acteurs locaux du secteur touristique. Elle s'est déclinée en France par une campagne télévisée, en Allemagne par des actions de communication sur Internet et aux Pays-Bas par diverses opérations grand public, pays particulièrement sensibles aux questions d'environnement et qui représentent des clientèles importantes pour la région Aquitaine. La campagne télévisée, qui a commencé le 22 mai s'est achevée le 18 juin, sur les chaînes de télévision TF1, France 2, France 3 et M6 (soit 105 diffusions). Elle a décliné le thème « L'Aquitaine, retrouvez-la comme vous l'avez toujours aimée » et a visé à la fois à restaurer l'image de l'Aquitaine et à susciter des réservations. Cette campagne s'est accompagnée d'un suivi des réactions des médias étrangers, ainsi qu'en la fourniture aux touristes, au travers du site Internet de Maison de la France et des autres sites officiels et au travers d'un Numéro vert spécifique, de mises à jour sur l'état des plages. Il est à souligner qu'à l'occasion de la mise en oeuvre de l'ensemble de ces actions, les acteurs concernés, qu'il s'agisse de l'État, de ses représentants et des collectivités locales, ont su rapidement se mobiliser, se concerter et prendre les mesures d'urgence que la situation imposait.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean Tiberi](#)

**Circonscription :** Paris (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 21622

**Rubrique** : Déchets, pollution et nuisances

**Ministère interrogé** : tourisme

**Ministère attributaire** : écologie

Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 7 juillet 2003, page 5352

**Réponse publiée le** : 20 janvier 2004, page 493